



Chargé de conseil en structuration musique et variétés (F/H/NB)

Le Centre national de la musique (CNM) est un établissement public à caractère industriel et commercial dont la mission est de soutenir l'écriture, la composition, l'interprétation, l'édition, la production, la diffusion et la promotion de la musique et des variétés, tant en France qu'à l'international. En complément des aides qu'il distribue, le CNM propose des services, tels que le conseil, l'orientation, des formations, un catalogue d'édition, etc.

Le CNM recherche pour son service Parcours usagers, qui regroupe les activités de conseil et d'affiliation, un chargé de conseil (F/H/NB) en structuration des activités et des projets musique et variétés.

Description du poste

Rattaché(e) à la responsable du service, sous la direction de la directrice du développement, de la communication et des partenariats (DDCP) du CNM, Le chargé de conseil (F/H/NB) aura pour missions :

L'accompagnement et l'orientation des porteurs et porteuses de projets

La mission principale du chargé de conseil (F/H/NB) consiste à apporter des renseignements et des conseils à destination de personnes portant un projet ou une activité dans le domaine de la musique et des variétés, quel que soit leur niveau de structuration et/ou de développement.

A travers des rendez-vous conseil en présentiel, en ligne ou via la boîte mail, il ou elle renseigne et conseille les artistes ainsi que les entrepreneurs et entrepreneuses dans la structuration de leurs activités, les réglementations à respecter dans les domaines fiscal, social et en termes de propriété intellectuelle dans le champ de la musique et des variétés (édition musicale, droit d'auteur et droits voisins).

Le chargé de conseil (F/H/NB) oriente les personnes en recherche d'informations à travers les différents services du CNM, en fonction de la maturité de leur projet et de leur capacité à solliciter les différents dispositifs de l'établissement (programmes d'aides, crédits d'impôt, etc.)

La remontée des besoins de la profession et la veille sur les actualités de l'établissement et de la filière

Le chargé de conseil (F/H/NB) utilise régulièrement et se tient à jour des ressources produites par le CNM : veille d'actualité, études, publications, formations, etc. afin de transmettre une information complète et à jour aux personnes reçues en rendez-vous conseil.

Via les outils mis à sa disposition il organise la collecte de données lui permettant d'analyser et de suivre les besoins en formations et informations de la filière en vue d'alimenter les autres services du CNM dans leurs évolutions.

Contribuer aux actions d'information et de formation internes / externes

Le chargé de conseil (F/H/NB) pourra contribuer à certains modules proposés par le service formation dans le cadre de sessions en présentiel ou de l'outil de formation en ligne (contrats/métiers de la musiques, écosystème musical, etc.).

Le chargé de conseil (F/H/NB) pourra être amené à participer aux actions menées par le CNM et ses partenaires à travers une mise à disposition de créneaux de rendez-vous individuels, de présentation des modules d'information sur l'écosystème musical, ses acteurs/actrices et son fonctionnement.



En fonction des besoins et des thématiques, Le chargé de conseil (F/H/NB) pourra contribuer à la programmation et/ou l'animation des ateliers 360° du CNM portés par le service formation et de manière générale, répondre aux sollicitations internes sur les sujets relevant de son expertise.

Le chargé de conseil (F/H/NB) pourra être amené à contribuer à l'offre de ressources proposée par le CNM en concevant et mettant à jour des contenus pédagogiques.

Participer aux projets du service « Parcours usagers »

Contribuer à l'évolution du « parcours usagers » des professionnels auprès du CNM en apportant sa connaissance des usages, des bonnes pratiques et de la réglementation des différentes activités à l'œuvre dans le secteur de la musique.

Participer aux sélections des candidats et candidates aux dispositifs d'insertion professionnelle, coordonnées par la responsable du service, et, le cas échéant, intervenir dans ces derniers.

Compétences, savoir être et savoir faire

Compétences nécessaires :

- Connaissance approfondie de l'écosystème musical, des aspects règlementaires, fiscaux et sociaux : conventions collectives, droit d'auteur / droits voisins, contrats types, structuration juridique, stratégie de développement des projets musicaux dans les domaines du spectacle vivant, de la musique enregistrée, de l'édition musicale et la musique à l'image.
- Connaissance du fonctionnement et des modalités d'accès des statuts spécifiques aux acteurs et actrices de la musique (auteurs/ autrices, intermittents/intermittentes).
- Connaissance des enjeux, des problématiques, des organismes et réseaux (y compris territoriaux) de la filière musicale et de variétés en France.
- Connaissance des mécanismes de financement de la filière.
- Connaissance administratives et fiscales du fonctionnement et du financement des TPE/PME/EI.

Savoir-être

- Aisance relationnelle et pédagogie.
- Capacité d'écoute, et de dialogue.
- Excellentes capacités d'analyse notamment des stades de développement d'un projet/d'une carrière.
- Disponibilité, discrétion et respect absolu de la confidentialité des informations en votre possession.

Savoir-faire

- Utilisation du pack office (word, excel, powerpoint).
- Qualités rédactionnelles.
- Prises de parole en public (présentations / interventions).
- Conception de documents pédagogiques.

Profil

Niveau de diplôme demandé : bac +4/5 parcours universitaire ou école dans le secteur culturel avec une spécialisation dans le domaine de la musique.

Une expérience de minimum 5 ans dans le secteur de la production musicale (spectacle vivant / musique enregistrée) est nécessaire.



Centre national
de la musique

Caractéristiques du contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Catégorie C.

Pour postuler

Merci d'adresser votre lettre de motivation et curriculum vitae à recrutement@cnm.fr et sous la référence **VR 24.10.097**.

Clôture des candidatures le **28 octobre 2024**.

Le Centre national de la musique s'engage à garantir l'égalité des chances en matière d'emploi, sans tenir compte de l'origine, du sexe, des mœurs, de l'orientation sexuelle, du genre, de l'âge, de la situation de famille, de l'état de grossesse, de l'origine, des opinions politiques, des activités syndicales, des convictions religieuses, l'apparence physique, du nom de famille, de l'état de santé, ou d'une situation de handicap.

Vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de nous faire parvenir une lettre et un CV anonymes. Dans ce cas, merci de bien vouloir inscrire sur votre CV une adresse mail anonyme pour vous répondre.